

PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « LE ROUGEGORGE »

L'assemblée a eu lieu le 18 mars 2022, 19h00 à Sierre (Salle bourgeoisiale).

Ordre du jour

1. Bienvenue

par la Présidente (Kerstin Karbe-Lauener).

Première AG en présentiel après la levée quasi complète des restrictions sanitaires. Bref rappel historique épidémiologique, puis allusion à la guerre en Ukraine.

Bienvenu à François Turrian (directeur de BirdLife Suisse romande) qui assiste à notre AG.

2. Liste des présences – nomination du/des scrutateur(s)

par l'administrateur (Pierre Lauener)

La liste de présence est en circulation. L'administrateur propose Juan Manuel Martinez Soriano comme scrutateur pour cette AG.

3. Acceptation du procès-verbal de la dernière AG

En raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale 2021 avait eu lieu par correspondance. Une invitation accompagnée d'un bulletin de vote avait été envoyé à tous les membres. Les résultats du vote ont été publiés préalablement sur notre site web.

Le PV de la dernière AG (résultats du vote) est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2021

La présidente – avec le soutien de Juan Manuel Martinez Soriano ainsi que de Marjorie Berthouzoz – esquisse les projets principaux, illustré par de nombreux clichés.

Le rapport annuel 2021 avait été mis à disposition préalablement sur le site web de l'association.

Il n'y a pas de questions.

5. Présentation des comptes

Le trésorier (Pierre Lauener) présente les comptes 2021 qui se trouvent également dans le rapport annuel 2021.

Il n'y a pas de questions.

6. Rapport du vérificateur des comptes

Le vérificateur des comptes (Marie Zufferey) confirme l'exactitude des comptes et propose à l'AG de les accepter.

Il n'y a pas de questions.

7. Discussion et approbation du Rapport annuel ainsi que des comptes 2021

Il n'y a pas de questions. Rapport annuel 2021 et comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

8. Nomination des membres du comité

Selon les statuts, les membres du comité doivent être confirmés individuellement chaque année. Les membres du comité actuel se présentent pour une nouvelle période d'une année :

- Kerstin Karbe-Lauener (présidente),
- Juan Manuel Martinez Soriano (vice-président),

- Marie Zufferey (vérificateur des comptes)
- Marjorie Berthouzoz (membre du comité).
- Pierre-André Lauener (secrétaire/trésorier)

Tous les membres du comité sont confirmés individuellement, par acclamation.

Gaëlle Mandon (membre-fondateur du comité) ne souhaitait – pour des raisons personnelles – plus se présenter pour une nouvelle période. Elle est remerciée pour son engagement et ses précieux services durant toutes ces années !

9. Montant des cotisations 2023

Il est proposé de garder les montants des cotisations 2023 inchangé : acceptation à l'unanimité.

10. Varia, discussions

François Turrian remercie les membres du Rougegorge pour l'ensemble des activités et projets.

11. Clôture

Etant donné qu'il n'y pas d'autres questions ou suggestions, l'AG est levée à 19h45.

Pour « Le Rougegorge » : Pierre Lauener, secrétaire